



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 23

Responsable publication : M. CHEVALIER

☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 22 juillet,

EDITO :

L'été est parmi nous et, pour notre plus grand plaisir, avec le soleil. Gageons qu'il en soit ainsi jusqu'à la rentrée pour que nos vacanciers apprécient notre belle campagne.

Cette année nous fêtons le 20^{ème} anniversaire des soirées grillades aux gîtes " Les Hirondelles". A cette occasion nous proposons, le mardi 10 août prochain, une soirée galettes saucisses, animée par le groupe les Crévindious ; votre présence nous fera le plus grand plaisir.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances. Rendez-vous en septembre pour le prochain Plum'Info.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 15 JUIIN :

Devis SDE / prises de courant : devis concernant la fourniture et la pose de 3 prises de courant pour brancher les illuminations de Noël pour un montant de 700.00 € T.T.C., montant subventionné à 60 %.

Avenant à la convention ATESAT : cet avenant concerne le rajout d'une mission, complémentaire à la convention existante, pour l'étude et la direction des travaux de modernisation de la voirie dont le coût unitaire prévisionnel n'excède pas 30000.00 € H.T. et dont le montant cumulé n'excède pas 90000.00 € H.T. sur l'année.

Contrat de territoire 2010 – 2015 : signature avec le Conseil général : Le CM décide d'approuver les opérations communales inscrites au contrat, de valider l'ensemble du projet et d'autoriser sur ces bases, M. le maire à signer le contrat de territoires avec le CG.

Révision loyers Cour Saint Esprit : T1 bis RDC : 198.35 € / mois et T4 (étages) : 342.23 € / mois

Révision loyer appartement La Poste : 355.59 € / mois

Demande de subvention CG : rénovation salle du club des jeunes : cette subvention est demandée dans le cadre du contrat de territoire sur un montant de travaux de 50000.00 € H.T.

Demande de subvention CG : construction structure multi-sport : cette subvention est demandée dans le cadre du contrat de territoire sur un montant de travaux de 12700.00 € H.T.

RESUME CONSEIL DU 10 JUILLET :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Elaboration du document unique : Ce document, obligatoire, est élaboré afin de prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles. M. le maire explique que les communes du canton de CAULNES bénéficieront d'une aide financière du Fond National de Prévention, aide qui couvrira 100% des dépenses inhérentes.

Devis goudronnage cour salle associative : le CM décide de retenir la proposition de l'entreprise LECLERC TP.

Devis changement porte et fenêtres de la mairie : Le CM décide de retenir le devis de l'entreprise CHEROT.

Devis changement postes informatique : Le CM décide de retenir la proposition de l'entreprise POTIER.

Devis photocopieur : Le CM décide de retenir la proposition de la société POTIER.

PELE – MELE :

1 – Les amendes relatives à des infractions à la circulation routière constatées par des équipements automatiques (radars automatiques, feux rouges) sont payables au bar l'Hermine directement, ce qui fait économiser un timbre poste et une enveloppe.

2 – Un ramassage de ferraille aura lieu les 23 et 24 juillet près de l'étang. Merci de ne déposer QUE DE LA FERRAILLE dans la benne.

3 – **Bruits de voisinage :** Les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 19H30, les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00, les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00.

4 – **Divagation des animaux :** on nous signale qu'un certain nombre de chiens et de chat circule **toujours** sur la voie publique et dans les jardins. Pour le bien-être de chacun, nous vous remercions de bien vouloir faire le nécessaire pour les maintenir chez vous.

5 – Vous pouvez ramener votre coupon réponse pour le festival des battages aux horaires d'ouverture de la mairie (uniquement le matin) jusqu'au 1^{er} août.

6 – Congés d'été boulangerie PROD'HOMME : du 23 août au 6 sept.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

1^{er} adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations de juillet à sept. :

08/08 : jeux interclubs CJP

10/08 : soirée galettes saucisses aux Hirondelles 20^{ème} anniversaire

22/08 : fête des battages

05/09 : festival des taupes à Plum'

05/09 : AG des chasseurs

11 et 12/09 : ball-trap

19/09 : Grillades et palets des pompiers

Dans le canton :

28/08 : comice agricole à CAULNES

Mme GUILLEMOT, présidente des Gas de la Rance, remercie les bénévoles et les nombreux spectateurs qui ont contribué à la réussite de la kermesse du 13 juin dernier à CAULNES.

Prochaine réunion de conseil : mardi 31 août à 20H30